

Réunion du 18 Mai 2015 à 18h30

Tous présents.

- Les travaux de voirie à Villamoy et Villemardy ont débuté ; ils devraient se terminer en fin de semaine. Pour l'instant tout se passe comme prévu.
- Le Président de l'association foncière de Périgny propose que l'élagage au lieu dit « les petits bois » route de Périgny soit pris en charge moitié moitié avec la commune de Villemardy. Le conseil municipal donne son accord.
- Le 28 Avril : balayage des trottoirs par la société Sanitra-Fournier. Le coût est de 294 € HT. Ce même jour cette entreprise a effectué le nettoyage des avaloirs et des puisards, la facture est de 645 € HT.
Il est à noter qu'il est urgent de nettoyer les buses sur l'ensemble de la commune car elles sont, pour la plupart, remplies de terre à plus de 50 %. Ces travaux seront à prévoir pour l'année prochaine.
- Suite au changement de locataire de la maison Focka, des travaux de peinture sont à prévoir. C'est l'entreprise Lefèvre de Selommes qui est retenue. Le montant de ces travaux s'élève à 5.268 € HT soit 6.321,60 € TTC.
- Concernant la maison Focka, les deux fenêtres à l'étage sont à changer. L'entreprise Buttieu propose la fourniture de fenêtres à deux vantaux en PVC blanc avec volets roulants incorporés, la manœuvre est faite par manivelle, ainsi que le changement de la porte de la salle de bain, pour un coût total de 2.900,00 € HT soit 3.092,35 € TTC. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Plusieurs techniciens se sont succédés pour établir un diagnostic concernant la chaudière de la maison Bellamy. Il s'avère qu'il faille le changer. Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres, c'est la proposition de M. Seintier qui est retenue pour un coût de 3.081,90 € HT soit 3.698,28 € TTC. Les travaux seront effectués avant le 15 juin.
- Les luminaires des classes sont obsolètes. M. Seintier propose d'installer des dalles à LED. Le coût est de 1.823,80 € HT soit 2.188,56 € TTC. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- Il était convenu, depuis un certain temps, que le broyage - élagage de l'ancienne ligne de chemin de fer était pris en charge une fois sur deux par la société de chasse. Le président demande, par un soucis d'équité vis à vis des autres associations, à ne plus participer financièrement à ces travaux. Le conseil municipal, après discussion, donne un avis favorable à cette requête. On peut considérer ainsi que cela sera une aide indirecte à la société de chasse.
- Fête des écoles
Le repas organisé par l'APE sera proposé le samedi 27 juin à Villemardy. La fête des écoles aura lieu le lendemain, dimanche 28 juin après midi, toujours à Villemardy.
- Merci à Denis Patry qui a peint les mains courantes de l'église. Il a également nettoyé l'abri-bus place de l'église avec Carmen David. Daniel Savigny et Gérard David se proposent pour réparer cet abri-bus qui commence à donner des signes de vétusté.
- Lors de sa visite à Villemardy, il avait été demandé à Maurice Leroy d'améliorer la signalisation sur la D957 au carrefour de Tourailles - Villemardy. C'est chose faite et nous l'en remercions.
- Une réunion des agriculteurs va avoir lieu prochainement sous la responsabilité de Pascal Noyau afin d'organiser une journée bénévolat pour l'entretien des chemins de terre.
- La commission internet « villemardy.fr » présidée par Fabrice Saint Oyant va se réunir le 1er juin à 19h afin de continuer à alimenter notre site.
- Vendredi 19 juin : fête de la musique dans l'église à partir de 19h avec le groupe Douce France. Des musiciens et des chanteurs vont également participer à cette fête ainsi que la Band'Azimut. La soirée va se terminer par un vin d'honneur offert par la municipalité.
Pensez à venir avec votre panier afin de vous restaurer d'une manière conviviale dans le hangar de la commune comme il est maintenant de coutume !!

La séance est levée à 20h15